

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 25 mars 2025,

Délibération enregistrée sous le numéro : **601/2025/FVE**
Conseil d'Administration du 11 avril 2025

Sujet : Formations à référencer sur la plateforme EDOF pour l'année 2025-2026

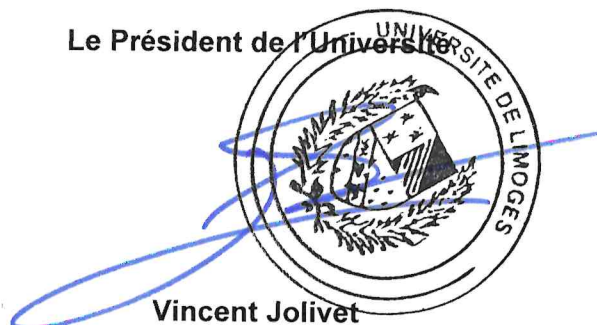
Les formations à référencer sur la plateforme EDOF (formations ouvertes au Compte Personnel de Formation) pour l'année 2025-2026 sont les suivantes :

Composante	FORMATIONS	REFERENCEMENT 2025/2026 OUI/NON	Commentaires
1 FST	LP Gestion et Accompagnement de Projets Pédagogiques parcours e-tourisme	OUI	
2 FST	LP Gestion et Accompagnement de Projets Pédagogiques parcours FOAD	OUI	
3 FST	LP Métier Informatique : conduite de projet - Conseil TIC	OUI	
4 FST	LP Métier informatique : application web (L3)	OUI	
5 FST	DEUST Webmaster et métier de l'internet	OUI	
6 FST	Master PAIP - parcours Architecture des Réseaux et Technologies Induites des Circuits de Communications (ARTICC)	OUI	
7 FST	Master Sciences de l'Eau - parcours Ingénierie et Gestion de l'Eau et de l'Environnement (IGEE)	OUI	
8 FST	LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique - parcours Métiers des Energies Renouvelables	OUI	
9 FDSE/CDES	DU Stadium manager	OUI	
10 FDSE/CDES	DU Manager Général de club sportif	OUI	Sous réserve renouvellement RNCP
11 IPAG	Licence Administration publique	OUI	
12 IPAG	Master 1 Administration publique - Métiers de l'administration	OUI	
13 IAE	Licence Professionnelle Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs	OUI	Nouveau référencement
14 IAE	Master Management et Administration des Entreprises	OUI	
15 IAE	Master Management des Organisations de Santé - parcours Management des Etablissements de la Santé et du Social	OUI	
16 IAE	Master Management de l'innovation	OUI	
17 Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polyopathologies courantes en soins primaires	OUI	
18 Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Oncologie et hématologie	OUI	
19 Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale	OUI	
20 Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Psychiatrie et santé mentale	OUI	
21 FLSH	Licence Sciences de l'éducation et de la formation	OUI	
22 FLSH	LP Aménagement paysager : conception, gestion, entretien - Design des milieux Anthropisés	OUI	
23 FLSH	LP Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques	OUI	
24 FLSH	LP Métiers de la Médiation Scientifique et Technique - parcours information design et rédaction technique	OUI	
25 FLSH	Master Sciences de l'éducation et de la formation - parcours Diversités, Education, Francophonies	OUI	
26 INSPE	MEEF mention Pratiques et Ingénierie de la formation parcours Expertise En Formation des Adultes	OUI	
27 ILFOMER	Certificat de capacité orthoptiste	OUI	
28 ILFOMER	Certificat de capacité orthophoniste	OUI	
29 ILFOMER	DE Masseur-Kinésithérapeute	OUI	
30 ILFOMER	DE Ergothérapeute	OUI	
31 Service Formation Continue, Relations Entreprises, Alternance de l'IUT	VAE - Accompagnement post-recevabilité IUT	OUI	
32 DFCA - Université de LIMOGES	VAE - Accompagnement post-recevabilité Université de LIMOGES	OUI	
33 DFCA - Université de LIMOGES	VAE Doctorale - Accompagnement post-recevabilité	OUI	

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 30
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 7

Fait à Limoges, le 11 avril 2025

Le Président de l'Université



Vincent Jolivet

**Publié au recueil des actes administratifs du mois d'avril 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 14 avril 2025.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges